

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

Message concernant l'adhésion
de la Suisse à l'ONU 3

Communications officielles:

- Mémento sur l'assurance
facultative des Suisses
de l'étranger 9

- Fonds de Solidarité 11

Pages locales 12-16

Communications du Secrétariat
des Suisses de l'étranger

- 60^e Congrès des Suisses
de l'étranger à Sierre 17

- Action nationalité 18

- Journée des Suisses de
l'étranger à la MUBA 20

Séance de la Commission
des Suisses de l'étranger 22

Avez-vous 50 ans cette année?

Si oui, vous pouvez déclarer votre adhésion à l'AVS/AI facultative au plus tard dans un délai d'un an dès l'accomplissement de votre 50^e année. C'est **votre dernière chance!** Pour tout renseignement, écrivez à votre représentation suisse.

Résumé du message concernant l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU)

Adoption du message

Le Conseil fédéral a accepté aujourd'hui le message concernant l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il propose aux Chambres fédérales d'approuver l'adhésion de notre pays à l'organisation mondiale. La décision définitive appartient en dernière instance au peuple et aux cantons, qui doivent se prononcer sur cette question, conformément à la Constitution fédérale.

Importance du projet

L'adhésion à l'ONU est un acte important pour la Suisse, qui lui permettra de normaliser ses rapports avec l'organisation mondiale et, par là, de consolider et développer ses relations avec la communauté internationale. Après mûre réflexion et après avoir suivi de près les développements de la question, le Conseil fédéral propose aujourd'hui l'adhésion. En 1945 et 1976, il a créé des commissions d'experts qui ont étudié à fond la question de l'adhésion. En 1969, 1971 et 1977, il a lui-même présenté de façon exhaustive dans trois rapports à l'Assemblée fédérale tous les aspects de nos relations avec les Nations Unies et les institutions spécialisées. En 1977 déjà, il est arrivé à la conclusion que l'adhésion à l'ONU était souhaitable. Les Chambres fédérales ont pris acte de cette conclusion et le Conseil national a même invité le Conseil fédéral à lui présenter «dans les meilleurs délais possibles» un message sur l'adhésion. Il est temps pour la Suisse de franchir ce pas; en tant que membre de la communauté des Etats, no-

tre pays doit, dans l'intérêt même de sa sécurité, tenir compte de l'évolution du monde depuis 1945 et de ses conséquences sur les Nations Unies.

L'interdépendance croissante des Etats et le caractère universel et global d'un nombre toujours plus grand de problèmes appellent des solutions communes et la coopération de tous les Etats. C'est pourquoi la diplomatie multilatérale a pris au cours de ces dernières années un essor sans précédent dans l'histoire. Les Nations Unies constituent à la fois son principal instrument et le centre où convergent les efforts des nations vers des fins communes. Elles représentent le fondement d'un ordre international dans un monde encore déchiré par les conflits et les tensions.

L'ONU d'aujourd'hui

L'ONU que nous connaissons aujourd'hui est bien différente de ce qu'elle était en 1945, à l'époque de sa fondation. Elle a subi fortement les effets de l'évolution d'un monde dont elle est à la fois l'émanation et l'instrument politique. Conçue à l'origine comme une coalition des vainqueurs de la dernière guerre mondiale, dans le but de maintenir la paix par des mesures collectives de coercition, **l'ONU est devenue aujourd'hui le centre de la coopération mondiale.** Il s'est avéré, au cours de la guerre froide, que le système des sanctions prévu par la Charte n'a guère fonctionné en raison du désaccord des grandes puissances. L'ONU n'a jamais appliqué de sanctions militaires. L'existence de l'arme nucléaire a d'ailleurs